

Animateur environnement

Posté par: formations-concours

Publiée le : 5/11/2008 14:43:08

L'animateur environnement est appelé aussi animateur nature. Cet animateur est chargé d'accompagner, d'encadrer ou d'animer des groupes qu'il sensibilise à la nature et à l'environnement. La formation de base est technique et scientifique. **Description des tâches / conditions de travail** L'animateur environnement conçoit, met en œuvre et promeut des activités et des animations pédagogiques basées sur la connaissance de l'environnement. Il s'appuie pour cela sur des visites et des outils pédagogiques qu'il met souvent au point lui-même. L'animateur environnement organise et anime des sorties et essaie de donner au public les clés pour comprendre l'environnement qui l'entoure et qu'il visite. Il pourrait être appelé le développeur nature d'une région. Il s'attache à noter et à mettre l'accent sur les spécificités du milieu naturel. Il possède une bonne culture naturaliste et sa connaissance des outils de communication lui permet de gérer différentes activités et de s'adapter à différents publics. L'emploi est parfois saisonnier ou lié à un aménagement particulier d'un site important comme, par exemple la restauration du caractère maritime du site du mont Saint-Michel. L'animateur peut travailler au sein d'une équipe, dans le cadre d'une collectivité territoriale (une mairie), d'une association, d'un parc régional ou d'un centre permanent d'initiation à l'environnement. Il s'inscrit alors dans le projet pédagogique de cette équipe tout en participant à l'évolution du projet. Cette activité demeure le plus souvent saisonnière. Même si ces dernières années, l'évolution de la demande en faveur de l'environnement a suscité la création d'un certain nombre de ces emplois, ceux-ci restent fragiles et, paradoxalement, liés aux menaces qui pèsent sur l'environnement.

Salaires / revenus L'animateur est le plus souvent embauché aux environs du SMIC : 1 321 €, brut mensuels. Avec de l'expérience il peut atteindre 1 500 €,.

Evolution professionnelle L'évolution professionnelle dépend de la structure qui emploie l'animateur. Celui-ci peut travailler de façon indépendante et être employé par différents organismes. L'animateur doit alors se faire connaître et jouir d'une bonne réputation pour cumuler le maximum de contrats. Lorsqu'il travaille au sein d'une équipe, l'animateur environnement peut voir ses fonctions évoluer. Avec de l'expérience professionnelle, il peut par exemple passer de l'animation d'un public d'enfants en centre de vacances ou en classe de découverte à l'accueil d'adultes. Plus tard, il peut aussi participer à la formation d'adultes (animateurs, enseignants...) **Etudes / formations** Des formations de base peuvent être un point de départ pour exercer ce métier. Elles ne suffisent pas pour progresser en termes de responsabilités. Citons le CAP agent de la qualité de l'eau, le BEPA entretien et aménagement des espaces naturels et ruraux ou le bac pro hygiène et environnement.

Le niveau de recrutement se situe plus généralement à bac + 2 :

- BTS gestion et protection de la nature, spécialité gestion des espaces naturels,
- BTS gestion et protection de la nature, spécialité animation nature,

- BTS hygiène, propreté, environnement,
- DUT hygiène, sécurité, environnement,
- DUT génie biologique, option génie de l'environnement.

Il existe également de nombreuses formations universitaires au niveau licence (L2 et L3) dans le domaine de la biologie, de l'environnement, de sa protection et de sa mise en valeur.

S'informez auprès des services d'information des universités